

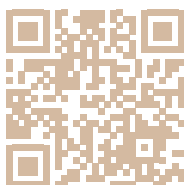


CHARTE RÉSEAU EIF-FEL

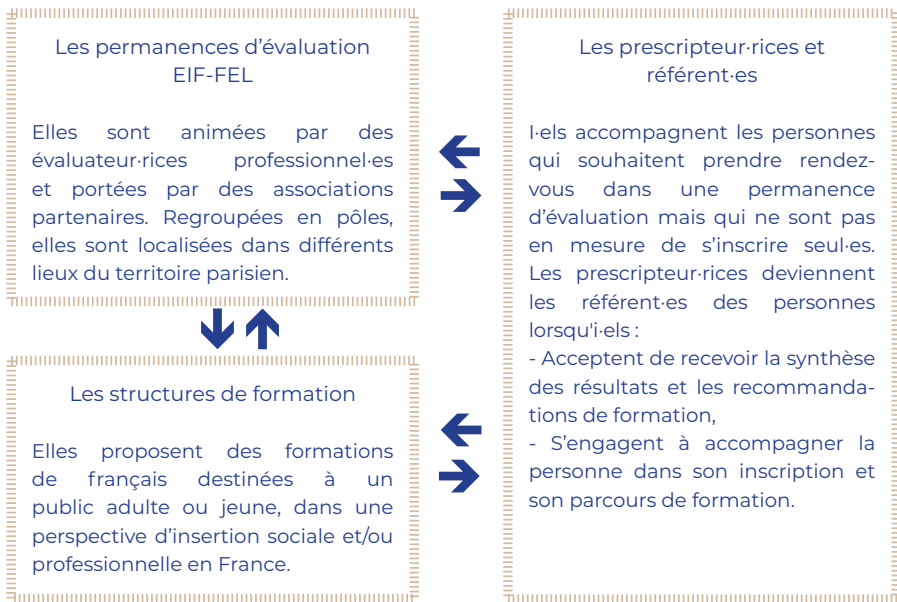
Évaluation Information Formation — Français En Liens

Réseau EIF-FEL mobilise de manière complémentaire les ressources et acteur·rices de l'apprentissage du français à Paris. L'objectif de faciliter la construction de parcours de formation en français adaptés aux besoins et projets des personnes qui souhaitent s'installer durablement sur le territoire et de favoriser leur insertion professionnelle en articulation avec les acteur·rices du service public de l'emploi.

Les membres signataires de la Charte Réseau EIF-FEL s'engagent à inscrire leurs actions relatives à l'apprentissage du français dans une démarche collective et fédératrice, au service d'une meilleure intégration.



plus d'informations sur www-reseau-eiffel.fr



LES PERMANENCES D'ÉVALUATION EIF-FEL :

Missions de coordination et de professionnalisation du réseau

- Mobilisent des évaluateur·rices issu·es des associations porteuses des permanences et des Cours d'adultes de la Ville de Paris. Ces évaluateur·rices sont engagé·es dans une démarche de professionnalisation de leurs actions pour l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes en recherche de cours de français ;
- Opèrent une veille sur l'évolution de l'offre et des besoins dans le champ de l'apprentissage du français ;
- Mettent à disposition des structures de formation des documents de référence relatifs aux démarches et procédures, des outils d'évaluation et animent des ateliers pédagogiques ;
- Sont garantes de l'étroite collaboration entre prescripteur·rices, référent·es et structures de formation.

Missions d'accueil, d'évaluation et d'orientation des bénéficiaires

- Accueillent des personnes qui cherchent des cours de français, évaluent leurs compétences en langue française et préconisent des actions et parcours adaptés à leurs profils et projets ;
- S'engagent à établir des préconisations de manière impartiale sans favoriser une structure de formation par rapport à une autre ;
- Envoyent aux prescripteur·rices et référent·es une synthèse d'évaluation et des préconisations de parcours de formation dans les quinze jours qui suivent le rendez-vous ;
- Contribuent au suivi du parcours des personnes.

LES STRUCTURES DE FORMATION

Missions de coordination avec les permanences EIF-FEL

- Accueillent du public avec des besoins en français, l'évaluent et gèrent les inscriptions à leurs formations ;
- Peuvent orienter du public vers les permanences EIF-FEL lorsqu'elles n'ont pas les moyens d'en assurer l'accueil ;
- Publient leurs fiches de formation d'apprentissage du français et leurs places disponibles de façon régulière sur le site internet de Réseau Alpha ou sur la base régionale Oriane qui alimente la cartographie linguistique ;
- Peuvent bénéficier de formations relatives à l'évaluation et à l'orientation proposées par Réseau EIF-FEL ; celles-ci leur permettent d'utiliser les ressources de prescription mises en place par Réseau EIF-FEL.

Missions de mise en œuvre des parcours linguistiques

- Accueillent les personnes adressées par EIF-FEL, se procurent la fiche de synthèse et le test d'évaluation réalisés par les permanences EIF-FEL. Si nécessaire, elles peuvent compléter l'évaluation réalisée par la permanence EIF-FEL en fonction des spécificités de la structure et de l'action proposée en français ;
- Intègrent à leurs formations en français des personnes évaluées par les permanences EIF-FEL, dont le profil correspond à leur offre et en informent le ou la référent·e et la permanence EIF-FEL.

LES PRESCRIPTEUR·RICES ET RÉFÉRENT·ES

Missions des prescripteur·rices

- Adressent à Réseau EIF-FEL des personnes qui sont volontaires pour être évaluées et suivre une formation en français ;
- Donnent toutes les informations pratiques qui leur permettront d'honorer leur rendez-vous (convocation) ;
- Prennent rendez-vous sur www.reseau-eiffel.fr ;
- Complètent le formulaire le plus précisément possible lors de la prise de rendez-vous via le portail EIF-FEL.

Mission des référent·es (en complément des points listés ci-dessus) :

- Prennent connaissance de la synthèse d'évaluation et des préconisations de parcours de formation qui leur sont envoyées dans les 15 jours suivant l'évaluation ;
- Reprennent contact avec la personne évaluée pour lui faire un retour sur ses préconisations ;
- Accompagnent la personne dans son inscription : contactent les structures de formation proposées pour obtenir confirmation des places disponibles et, si possible, organiser l'inscription ;
- Peuvent bénéficier de formations et ateliers pédagogiques dispensés dans le cadre de Réseau EIF-FEL.

STRUCTURES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET/OU PRESCRIPTRICES



STRUCTURES PORTEUSES DES PERMANENCES EIF-FEL



STRUCTURES INSTITUTIONNELLES



STRUCTURES DE RÉFÉRENCEMENT

